

Cote du document: EB/135
Date: 10 août 2022
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration – RÉUNION HYBRIDE

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luis Jiménez-McInnis
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États
membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-cinquième session
Rome, 25-27 avril 2022

Table des matières

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR – OUVERTURE DE LA SESSION	1
POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – DÉBAT STRATÉGIQUE AVEC LE PRÉSIDENT DU FIDA.....	2
POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS INSTITUTIONNELLES.....	4
a) <i>Action du FIDA contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination</i>	4
b) <i>Budget et orientations stratégiques à moyen terme (2023-2025)</i>	4
c) <i>Présentation orale faite par le Bureau de la déontologie et de la Section des enquêtes, relevant du Bureau de l'audit et de la surveillance</i>	6
e) <i>Déclaration de l'Association du personnel du FIDA</i>	7
f) <i>Répercussions, du point de vue de la sécurité alimentaire et des communautés rurales, de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine</i>	8
POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR – ÉVALUATION	10
a) <i>Synthèse d'évaluations sur la performance des pouvoirs publics dans le cadre des opérations appuyées par le FIDA</i>	11
POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	11
b) <i>Rapport sur les stratégies de pays, les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les opérations non souveraines dans le secteur privé examinées lors de la consultation du Conseil d'administration</i>	11
POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS FINANCIÈRES.....	12
a) <i>Propositions d'opérations de placement privé du FIDA</i>	12
b) <i>Participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés</i>	12
i) <i>Examen de la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et des approches envisageables</i>	12
ii) <i>Participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés: dossiers de pays</i>	12
POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR – GOUVERNANCE	14
a) <i>Sélection de la présidence externe de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA</i>	14
CLÔTURE DE LA SESSION	14

Annexes

- I. Résultats concernant les points soumis pour approbation par vote par correspondance à la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration
- II. Liste des documents soumis avant la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration
- III. Délégations à la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration – RÉUNION HYBRIDE
- IV. Ordre du jour de la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration – 25-27 avril 2022

Procès-verbal de la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration – RÉUNION HYBRIDE

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. La cent trente-cinquième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil d'administration, Gilbert F. Hounbo.
2. Le procès-verbal suit l'ordre dans lequel les points étaient inscrits à l'ordre du jour. Lorsqu'il y a lieu, les principaux résultats des délibérations sont présentés dans des encadrés. La liste des documents soumis au Conseil d'administration figure à l'annexe II.
3. Le président du Conseil d'administration a souhaité la bienvenue aux nouveaux représentants au Conseil:
 - i) pour la République dominicaine, Son Excellence M. Mario ARVELO, Ambassadeur de la République dominicaine;
 - ii) pour la République de Corée, M. Kim HYUNGSIK;
 - iii) pour la Confédération suisse, Son Excellence M. Pio WENNUST, Ambassadeur de la Confédération suisse.
4. La nouvelle Coordinatrice pour la Liste A, M^{me} Bjørg Skotnes (Norvège), ainsi que M. Ronald Meyer (Allemagne), Coordonnateur adjoint de cette même liste, ont également été salués par le président.
5. Le discours d'ouverture du président du Conseil d'administration est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2022/135/INF.8](#).

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour provisoire, qui présentait les points pour examen en séance, les points pour commentaires en ligne et les points pour approbation par vote par correspondance. Les résultats des votes par correspondance sont présentés à l'annexe I.
- La représentante de la République bolivarienne du Venezuela, appuyée par le représentant de la République populaire de Chine, a exprimé ses inquiétudes quant à la formulation employée dans le titre du point 4 f) de l'ordre du jour, « Répercussions, du point de vue de la sécurité alimentaire et des communautés rurales, de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine », et a évoqué la possibilité que la Fédération de Russie exprime ses vues sur ce point durant la session. La direction a précisé que le point en question avait été ajouté à l'ordre du jour à la demande de 14 États membres conformément aux règles et procédures établies, que le Conseil d'administration avait été consulté et que l'invitation d'un représentant de la Fédération de Russie à la session avait suscité des objections. Les représentantes de la République bolivarienne du Venezuela et de la République populaire de Chine ont demandé qu'il soit fait mention, dans le procès-verbal de la session, de l'objection de leurs pays concernant la formulation employée dans le titre du point en question.
- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour, lequel a été modifié au cours de la session de manière à tenir compte des points suivants, qui avaient été soumis pour approbation aux représentants et représentantes au Conseil d'administration par vote par correspondance:
 4. Questions institutionnelles
 - d) Politiques et stratégies

- i) Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement
 - ii) Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé
- 6. Questions opérationnelles**
- a) Délégation au Président du FIDA du pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets
 - c) Opérations non souveraines dans le secteur privé: Crédit aux fins de l'éducation en zone rurale – Institution financière de développement (CRECER IFD): promotion du développement rural par la microfinance dans l'État plurinational de Bolivie
- À la demande de plusieurs membres, il a été convenu que la stratégie relative aux petits États insulaires en développement serait soumise pour approbation par vote par correspondance, mais que ce point serait inscrit à l'ordre du jour de la session de septembre du Conseil d'administration afin qu'il puisse faire l'objet de délibérations.
 - La version révisée de l'ordre du jour est disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2022/135/R.1/Rev.3](#).

Point 3 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA

Résultats des délibérations:

- Tout en reconnaissant que les contributions de base des États membres à la reconstitution des ressources doivent demeurer le socle du financement du FIDA, il a été convenu qu'il conviendrait d'étudier différentes innovations financières et moyens de tirer parti de l'effet de levier et de diversifier la base de ressources du Fonds pour donner l'ampleur souhaitée aux interventions du FIDA et doubler son impact d'ici à 2030.
 - Le classement des priorités budgétaires et les possibilités de financement du développement pourront alimenter les discussions à l'occasion des Journées de réflexion du Conseil d'administration qui interviendront plus tard dans l'année en présence du Président nouvellement élu ou de la Présidente nouvellement élue.
6. Les membres du Conseil d'administration ont accueilli avec intérêt et trouvé matière à réflexion dans l'analyse intitulée « Le rôle du FIDA dans le financement du développement: une vision à moyen et long terme », présentée dans le document [EB 2022/135/R.2](#), qui a donné lieu à des débats constructifs. Les membres ont en outre salué l'occasion qui leur était donnée de débattre de ces questions dans la perspective de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13).
7. Bien que les contributions de base doivent demeurer la pierre angulaire du modèle financier du FIDA, il semble peu probable que l'on parvienne à mobiliser le niveau de ressources de base requis pour multiplier par deux l'impact du FIDA d'ici à l'horizon 2030. S'il y a lieu de réfléchir à toutes les solutions disponibles pour que le Fonds puisse recourir plus efficacement au levier financier, il est primordial de préserver sa note de crédit ainsi que sa viabilité à long terme. Il convient de poursuivre des objectifs ambitieux, tout en faisant preuve de pragmatisme et de réalisme. La direction devrait rechercher des voies de financement nouvelles et créatives, en prenant en considération les risques, les contraintes et les possibilités d'application associés. Le FIDA doit s'employer à renforcer sa présence, à adopter un positionnement plus stratégique et à faire valoir son rôle dans l'architecture de

développement, ce qui permettra de justifier une augmentation des contributions de base. Ces contributions ont été essentielles au financement d'interventions intangibles comme le renforcement des capacités et des institutions et la concertation sur les politiques.

8. Plusieurs membres ont rappelé que les investissements du FIDA devraient être orientés en priorité vers les pays à faible revenu (PFR), les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), ainsi que les États fragiles et touchés par des conflits. Les membres ont souligné les tensions existant entre la nécessité de financer les PFR et les PRITI tout en respectant le principe d'universalité qui gouverne la démarche et le mandat du FIDA, mais aussi de préserver la viabilité financière du Fonds, tout en répondant aux besoins de ses États membres en développement et en respectant les exigences des donateurs.
9. Le doublement de l'impact du FIDA ne doit pas conduire à multiplier par deux la taille de l'institution. L'avantage comparatif du FIDA tient en partie à la petite taille de sa structure et à sa souplesse. Le FIDA devrait plutôt s'efforcer de renforcer sa complémentarité avec les autres institutions financières internationales et d'amplifier les initiatives de cofinancement. L'élargissement de l'accès au financement de l'action climatique et le recours accru à ce dernier, y compris par l'entremise de la collaboration avec le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial, pourraient s'inscrire directement dans la stratégie du FIDA en matière de financement. Le FIDA, dont la capacité à faire parvenir directement le financement climatique aux populations rurales vulnérables n'est plus à prouver, pourrait tirer parti de son avantage comparatif dans ce domaine et se poser en fer de lance des institutions financières internationales sur le front de l'adaptation aux changements climatiques. Cela étant, les membres ont également pris acte de ce que l'accès à ces fonds comporte certains coûts de transaction, et ont appelé le FIDA à continuer à mettre l'accent sur toutes les composantes du secteur agricole, y compris les filières, les pertes et gaspillages de nourriture, et l'augmentation de la productivité, tout en prenant en compte les considérations sur le climat dans toutes les opérations.
10. L'impact peut également être amplifié par les gains d'efficacité, obtenus notamment par la décentralisation, et par la prise en compte et la résolution des problèmes de manière rapide et économique, grâce à une analyse préalable des processus opérationnels.
11. Si certains membres ont estimé que les récentes réformes institutionnelles engagées pour autoriser l'emprunt sur les marchés et l'émission d'obligations étaient essentielles pour tirer le maximum du bilan du FIDA et amplifier son programme de prêts et dons, d'autres ont exprimé des réserves au sujet de ce scénario.
12. La direction a été invitée à établir un plan de travail pour les discussions sur la stratégie de financement du FIDA dans la perspective de FIDA13, l'objectif étant de recenser les obstacles à surmonter en vue de la hiérarchisation des objectifs du programme du FIDA à court, moyen et long terme, et d'adopter une démarche progressive. Il serait utile de recenser les possibilités de création de leviers de croissance, de mobilisation de capitaux remboursables et de réallocation de droits de tirage spéciaux, un sujet qui pourrait être examiné à l'occasion de nouvelles Journées de réflexion du Conseil d'administration avec le concours du Président nouvellement élu ou de la Présidente nouvellement élue.
13. La direction a accueilli favorablement les observations formulées par les membres et a proposé trois axes d'action pour amener le FIDA à doubler son impact:
 - i) mobiliser davantage de ressources financières de base auprès des administrations locales; ii) obtenir des capitaux privés auprès des investisseurs à impact; iii) mobiliser davantage de ressources financières par l'intermédiaire du Fonds vert pour le climat, de l'Union européenne et d'autres institutions.

14. La direction a également présenté plusieurs propositions visant à orienter en priorité l'attribution des fonds vers les PFR, notamment en ajustant les degrés de concessionnalité selon un système de points transparent afin d'accorder une part de plus en plus importante des ressources aux PFR, et en réduisant le coût de la participation au Mécanisme d'accès aux ressources empruntées pour les PFR, tout en faisant en sorte que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure puissent continuer à bénéficier des financements du FIDA.

Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles

a) Action du FIDA contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a salué les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination, telles qu'elles sont présentées dans le document [EB 2022/135/R.3](#), et a prié la direction de s'acquitter de cette mission avec vigilance et détermination.

15. Dans une déclaration commune, les représentants de la Liste A, à l'exception de la Hongrie et de la Fédération de Russie, ont invité la direction à poursuivre sur sa lancée et à faire en sorte que le milieu de travail valorise la richesse des différentes identités, expériences, croyances, perspectives et compétences.
16. Les membres se sont félicités des résultats globalement positifs du sondage qui avait été réalisé au quatrième trimestre 2021 afin de recueillir des informations dans l'ensemble de l'organisme sur la prévalence et les sources des discours de haine, de la discrimination et du racisme en rapport avec le FIDA et l'environnement de travail. Si le prestataire de services a jugé le taux de participation satisfaisant, les membres ont néanmoins demandé à la direction d'étudier des moyens susceptibles de l'améliorer.
17. La direction a déclaré que le plan d'action du FIDA serait passé en revue puis modifié pour corriger les points de fragilité relevés dans les réponses au sondage, en tenant compte de la Stratégie et du Plan d'action du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. La direction est résolue à poursuivre son action en vue de comprendre les causes premières qui nuisent à l'expérience des membres du personnel ayant davantage d'années d'ancienneté.

b) Budget et orientations stratégiques à moyen terme (2023-2025)

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a passé en revue le budget et les orientations stratégiques à moyen terme pour la période 2023-2025, tels qu'ils figurent dans le document [EB 2022/135/R.4/Rev.1](#).
- Les commentaires et les observations formulés par le Conseil d'administration permettront d'éclairer davantage l'élaboration des orientations stratégiques budgétaires à moyen terme, ainsi que de l'aperçu général du programme de travail axé sur les résultats et du projet de budget ordinaire du FIDA pour 2023.

18. Le Conseil d'administration a pris note de la synthèse présentée par le président du Comité d'audit concernant les discussions sur cette question qui se sont tenues lors de la récente réunion du Comité.
19. Dans l'ensemble, les membres se sont dits satisfaits de ce document, qui a été formulé en réponse à la demande en faveur d'une plus grande prévisibilité et d'une transparence accrue dans le processus d'élaboration du budget, et présente un

- chiffrage indicatif de l'incidence financière des choix stratégiques, tout en tenant compte des priorités stratégiques et des ressources disponibles. L'augmentation de l'inflation ne saurait être automatiquement intégrée au budget et la direction devrait recommencer à faire en sorte que le plafond du report de fonds soit respecté.
20. Les membres ont souhaité recevoir des informations plus claires sur les arbitrages associés à chacun des trois scénarios budgétaires proposés et sur l'impact sur les activités principales et les thématiques transversales comme l'égalité des genres, le climat, les jeunes et la nutrition. Cette hiérarchisation devrait permettre d'enrichir les discussions futures en vue de FIDA13 et la définition des objectifs s'y rapportant.
 21. Certains membres ont souligné qu'il était important de faire le point sur l'échelle et le nombre de projets, afin de trouver le juste équilibre et d'ajuster l'attention de manière optimale entre les régions, les activités programmatiques et les secteurs dans lesquels le FIDA devrait intervenir, tout en tenant compte des axes prioritaires suivis par d'autres organismes. La mise à profit des partenariats, le partage des coûts et les possibilités de cofinancement ont été mis en avant comme leviers potentiels de réduction des coûts et d'augmentation de l'impact.
 22. Le Conseil d'administration s'est félicité de l'engagement à réaliser des examens trimestriels de la performance à l'échelle institutionnelle, et à utiliser des indicateurs et des objectifs pour jauger les coûts opérationnels liés à l'exécution des programmes et le rapport coût-efficacité de celle-ci. Il serait utile que le Conseil d'administration se penche sur ces indicateurs à l'occasion d'une réunion informelle pour réaliser, entre autres, un exercice d'analyse comparative avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et des entités internationales.
 23. L'action du FIDA doit être orientée par son avantage comparatif, tout arbitrage devant répondre à une mesure claire de la valeur et de l'impact que l'on produit ou auxquels on renonce. L'importance de s'attaquer de front aux problèmes, outre celle des thématiques transversales, se rapportant à la productivité, aux infrastructures, à la mécanisation, à la recherche, au renforcement des institutions et à la transformation numérique a également été soulignée.
 24. Le Conseil d'administration a reconnu que la décentralisation était un facteur important en tant qu'inducteur de coût majeur, mais également en tant que composante essentielle concourant au renforcement de l'impact du FIDA sur le terrain. La direction a été instamment invitée à faire en sorte que le processus de décentralisation s'inscrive dans le droit fil de la réforme du système des Nations Unies pour le développement et ne donne pas lieu, en fin de compte, à une hypertrophie du sommet de l'organigramme. Compte tenu des conflits de priorités en matière de financement, certains représentants ont demandé l'adoption d'une stratégie plus réaliste en ce qui concerne la portée et la cadence de la réforme de décentralisation, et ont encouragé la direction à faire le point sur les enseignements tirés jusqu'à présent, ainsi que sur les conclusions de l'évaluation au niveau de l'institution à venir concernant l'expérience du FIDA en matière de décentralisation, qui sera menée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) cette année.
 25. Des renseignements complémentaires ont été demandés à propos de l'exercice d'optimisation des effectifs, des conséquences par rapport au Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies et des répercussions de l'introduction de nouvelles technologies. La direction a rappelé que les projets concernant la présence du FIDA dans les pays avaient pour visée prioritaire d'aider les pays dont les besoins sont les plus criants et où les interventions sont susceptibles d'avoir des effets considérables. Cela étant, le coût des interventions dans ces pays est considérablement plus élevé (40%). De même, le perfectionnement des compétences et des connaissances du personnel a été entrepris en tenant compte des objectifs sur le terrain et du niveau d'expertise nécessaire pour mener à bien les activités prévues.

26. La direction a convenu qu'il était essentiel d'engager des concertations avec les membres au sujet du budget et des priorités stratégiques, et qu'elles soient étayées par des études approfondies sur les nouvelles politiques institutionnelles (par exemple, la précision du ciblage) ou l'analyse des résultats (par exemple, les résultats de l'étude d'impact de FIDA11), qui pourraient être utilisées pour décider des compromis à opérer sur les modalités de fonctionnement du FIDA.
27. Les membres se sont réjouis de poursuivre le dialogue avec la direction et ont invité celle-ci à définir un plan de travail clair pour les discussions à venir. La direction a remercié le Conseil d'administration de ses précieuses observations, qui serviront à éclairer l'élaboration de l'exercice de planification stratégique et budgétaire à moyen terme. Le président a rappelé la nécessité que le FIDA demeure une institution mue par des priorités stratégiques plutôt que par des considérations budgétaires. Le FIDA a fait montre de son très haut niveau d'efficacité ces dernières années, en parvenant à élargir l'éventail de ses activités et à amplifier son impact, tout en maintenant une grande discipline budgétaire et en respectant l'objectif zéro pour sa croissance réelle. Ce type de stratégie ne va pas sans certaines contraintes et la direction s'est félicitée du soutien apporté par le Conseil d'administration dans la définition de la meilleure voie à suivre pour apporter efficacité, valeur et impact aux interventions menées en faveur des populations rurales pauvres, au service desquelles œuvre le FIDA.

c) Présentation orale faite par le Bureau de la déontologie et de la Section des enquêtes, relevant du Bureau de l'audit et de la surveillance

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées qui lui ont été présentées au sujet des activités respectives du Bureau de la déontologie et du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA.

28. Le Bureau de la déontologie a fourni des renseignements sur ses activités de sensibilisation et de communication, sur la forte augmentation du nombre et des types de conseils et de recommandations qu'il a fournis depuis sa création, sur les statistiques relatives aux allégations et aux plaintes reçues, sur la participation aux groupes d'élaboration de politiques et aux groupes de soutien, ainsi que sur le développement de ses mécanismes de signalement.
29. La Section des enquêtes du Bureau de l'audit et de la surveillance a présenté la portée des enquêtes réalisées, ainsi que des statistiques couvrant les 10 dernières années, les types d'allégations et les suites qui y ont été données, les sanctions appliquées en 2021, les autres mesures d'atténuation qui ont été prises, et les allégations les plus fréquentes en 2021.
30. En réponse à une question sur la comparaison des tendances observées au FIDA avec celles relevées dans d'autres organismes des Nations Unies, la direction a répondu que si le Bureau de la déontologie se réunissait à intervalles réguliers avec les bureaux de la déontologie d'autres organismes des Nations Unies et institutions financières internationales pour examiner ensemble les problèmes et les nouveaux défis en matière de déontologie, et mettre en commun leurs connaissances, cet aspect se prêtait difficilement à comparaison, eu égard aux différences existant entre leurs codes de conduite, leurs règles et leurs procédures.
31. Pour ce qui est de la collaboration avec d'autres organismes, la direction a confirmé que le FIDA apportait son concours à la fonction d'enquête de l'organisme de cofinancement en cas d'allégation concernant les activités en question. Conformément à ses stratégies et procédures, le FIDA transmet également des renseignements à ces organismes.

32. Les membres ont demandé des précisions concernant les tendances observées. La direction a indiqué que les tendances rendaient compte des politiques institutionnelles et de la vision du FIDA, ainsi que de leurs effets sur le personnel, relevant au passage que la sensibilisation accrue et la plus grande prise en compte des politiques, notamment la politique de lutte contre la corruption, ont pu contribuer à la hausse des allégations portées. Si la décentralisation a soulevé certains obstacles, le travail de communication a permis d'établir et d'ouvrir des voies de communication, même pendant la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, la présence dans les pays a été synonyme d'une supervision plus étroite et a permis au FIDA de détecter et de prévenir les problèmes potentiels liés à la fraude et à la corruption.
33. Consciente qu'il importe de traiter rapidement les allégations, la direction a expliqué que le FIDA avait adopté une méthode solide pour le classement par ordre de priorité des allégations concernant le personnel et des allégations ayant une incidence sur l'exécution des projets. Conformément aux procédures internes, ces enquêtes doivent être menées à terme dans un délai de six mois et, dans les faits, elles l'ont été bien avant cette échéance.

e) Déclaration de l'Association du personnel du FIDA

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris bonne note de la [déclaration de l'Association du personnel du FIDA](#) et s'est réjoui de la possibilité qui lui est donnée d'entendre chaque année l'intervention de l'Association.

34. Les membres du Conseil d'administration ont écouté avec intérêt la déclaration de l'Association du personnel du FIDA et ont salué le rôle important joué par celle-ci, ainsi que le professionnalisme du personnel et le dévouement dont il fait preuve à l'égard du mandat du FIDA. Le personnel du FIDA est la plus grande richesse que compte le Fonds, et les membres ont appelé au maintien d'un dialogue ouvert et constructif entre le personnel et la direction afin de faire progresser l'institution de manière à ce qu'elle puisse attirer et retenir les talents les plus compétents.
35. Des inquiétudes ont été exprimées au sujet de la charge de travail particulièrement lourde et des répercussions de celle-ci sur la santé physique et mentale du personnel. Les récentes réformes et initiatives ont relevé du véritable tour de force et les membres ont demandé qu'un exercice rigoureux de hiérarchisation des priorités soit réalisé afin de résoudre certains problèmes structurels soulevés et de faire en sorte que le FIDA soit bien placé pour obtenir les meilleurs résultats possibles avec les ressources disponibles, tant financières qu'humaines. L'exercice de définition des priorités relatives au budget demandé par le Conseil d'administration en décembre pourrait servir de trame pour fixer les priorités et faire concorder les engagements avec le niveau de ressources disponibles.
36. La direction a rassuré les membres, indiquant que les inquiétudes et les propositions abordées par l'Association du personnel seraient dûment prises en considération, notamment par le maintien d'un dialogue constructif et permanent avec le personnel, ainsi que par la voie de consultations et de réunions régulières avec l'Association du personnel, dont les représentants ont été invités à s'associer aux équipes spéciales et aux groupes de travail établis autour d'importantes initiatives institutionnelles.
37. La direction a reconnu que l'institution éprouvait des difficultés face à la charge de travail et a souligné que l'identification des domaines susceptibles d'être relégués au second plan représentait une certaine complexité en raison des relations d'interdépendance existant entre de nombreuses initiatives. La charge de travail a en outre été alourdie en raison du nombre de postes vacants. La direction a déjà pris des mesures pour réduire le taux de vacance des postes, notamment en automatisant le processus de recrutement et en conciliant rapidité du recrutement

et respect des critères du mérite et de la diversité des candidats. La demande d'évaluation du mécanisme de règlement des différends et du système de justice du FIDA apparaissait prématurée aux yeux de la direction, un état des lieux de l'expérience avec le Tribunal d'appel des Nations Unies pouvant être envisagé une fois qu'un nombre minimum de cas aurait été atteint.

f) Répercussions, du point de vue de la sécurité alimentaire et des communautés rurales, de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Résultat des délibérations:

- Les membres ont salué la création de l'Initiative de riposte à la crise, qui vise à faire face aux répercussions du conflit en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale.
38. À la demande de plusieurs membres du Conseil d'administration, un point supplémentaire portant sur les répercussions de la guerre en Ukraine du point de vue de la sécurité alimentaire et des communautés rurales a été ajouté à l'ordre du jour de la session du Conseil d'administration. La direction avait élaboré une note conceptuelle sur une initiative de riposte à la crise, qui a été communiquée aux membres du Conseil d'administration, ainsi qu'un document de séance intitulé Protection des moyens d'existence et de la résilience en zone rurale – Riposte du FIDA aux répercussions de la guerre en Ukraine: Initiative de riposte à la crise, qui a été examiné par les membres du Conseil d'administration.
 39. Le président, rappelant les propos du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a appelé à la cessation des hostilités en Ukraine et a proposé aux membres de recentrer les débats sur la riposte lancée par le FIDA face à la crise.
 40. La pandémie de COVID-19, les changements climatiques, la perte de biodiversité et les conflits sont des facteurs d'aggravation de la faim et de la pauvreté dans les régions rurales. Les conséquences sont perceptibles dans la hausse des prix des denrées alimentaires, la pénurie de cultures de base, l'augmentation des coûts et la raréfaction des intrants de production, ainsi que dans les risques à plus long terme s'agissant de la viabilité de la dette, des perspectives de croissance et des fluctuations des cours de change dans de nombreux pays dans lesquels le FIDA intervient. Les prix des aliments, des carburants et des engrais se sont envolés, et les chaînes d'approvisionnement sont touchées par des perturbations menaçant la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Les plus pauvres, y compris les bénéficiaires cibles du FIDA, ont payé le plus lourd tribut face à cette situation.
 41. Les membres ont félicité le FIDA pour sa riposte pragmatique et ciblée. Ils ont salué l'orientation de l'Initiative de riposte à la crise sur la protection des moyens d'existence productifs, à savoir le fait de s'appuyer, dans toute la mesure du possible, sur les projets existants et de garantir la vitesse de réaction par les adaptations nécessaires en fonction de l'évolution du contexte des pays. En particulier, la large place concédée, entre autres, au soutien en faveur de l'accès des petits producteurs aux ressources financières a permis de combler une part importante du déficit de financement relatif aux objectifs de développement durable, aspect crucial de la proposition de valeur apportée par le FIDA aux exploitants ruraux. L'Initiative de riposte à la crise a été conçue dans l'optique de mobiliser et de déployer des ressources financières additionnelles pour répondre aux besoins d'investissement à court terme, soutenir les moyens d'existence et renforcer et pérenniser les marchés locaux. La riposte devrait également prendre en considération le fait que les répercussions n'ont pas eu la même ampleur dans les pays, entre les pays et entre les bénéficiaires – comme les producteurs de denrées alimentaires et les consommateurs de ces denrées.

42. La direction a été invitée à trouver un juste milieu entre ambition et réalisme, en tenant compte des capacités du FIDA, et à parer à tout risque de fragmentation et de substitution des activités courantes du Fonds. La direction a précisé que les projets et les programmes en cours étaient utilisés comme point de départ pour fournir les ressources et l'appui nécessaires, qui seraient axés sur les infrastructures de production à petite échelle et post-récolte, ainsi que sur la facilitation de l'accès aux intrants, aux informations relatives au marché et aux services financiers. L'initiative tire parti de projets existants, ce qui permet de limiter les risques de fragmentation et d'alourdissement de la charge de travail. L'Initiative de riposte à la crise devrait être limitée dans le temps et les domaines d'intervention recensés seront en définitive intégrés dans les opérations ordinaires. L'adoption d'un instrument général de riposte aux crises pourrait également être soumise à examen dans le cadre de la Consultation sur FIDA13.
43. Des précisions ont été demandées concernant la méthode de sélection des pays parmi ceux admissibles, tout en soulignant l'ampleur de l'impact dans toutes les régions, la mobilisation des ressources additionnelles et le recours au portefeuille de dons. La direction a indiqué que les activités programmatiques concorderaient avec les règles et les engagements souscrits par le FIDA, y compris en ce qui concerne les thématiques transversales. Plus précisément, répondant à plusieurs questions concernant l'égalité femmes-hommes, la direction a indiqué que, compte tenu du contexte de crise, les opérations tiendraient compte des questions de genre, mais ne seraient pas nécessairement porteuses de transformations en la matière.
44. L'importance de la coordination et de la collaboration a également été soulignée. Le FIDA doit être un acteur de la riposte mondiale face à la crise, et doit pour cela œuvrer en synergie avec les Nations Unies, notamment avec le Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière, et les institutions financières internationales afin d'apporter une analyse conjointe et une réponse concertée. Le FIDA doit continuer à se concentrer sur les domaines où il possède un avantage comparatif tout en collaborant activement avec des acteurs multilatéraux et bilatéraux de manière à démultiplier son impact.
45. Plusieurs membres du Conseil d'administration ont rappelé que le mandat du FIDA est de nature technique et ont appelé le Fonds à respecter le principe de neutralité politique et à mener ses activités dans le droit fil de son mandat, de ses procédures et de ses politiques. En revanche, les membres ont souhaité, dans leur immense majorité, reporter au procès-verbal leur condamnation, avec la plus grande fermeté, de l'agression sans fondement, non provoquée et illicite perpétrée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, et ont demandé la cessation immédiate des hostilités. Certains ont également renvoyé à leur condamnation des interventions d'appui menées par le Bélarus.
46. La représentante de la France a demandé, en application des dispositions de l'article 12.3 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, à faire porter au procès-verbal la position de son pays, à savoir que les actions de la Fédération de Russie vont directement à l'encontre des objectifs poursuivis par le FIDA et que ces actions constituent donc une violation des obligations de la Fédération de Russie envers le Fonds.
47. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela a demandé à faire porter au compte rendu son désaccord avec le fait que la possibilité demandée par la Fédération de Russie d'exposer ses vues devant le Conseil d'administration avait été refusée à ce pays, qui avait donc participé au Conseil en qualité d'observateur sans droit de parole. La représentante de la République populaire de Chine a fait écho à cette demande.
48. En conclusion, le président a donné lecture du [résumé de la présidence](#), reproduit ci-dessous, et a donné l'assurance que les observations des membres qui ne

figuraient pas dans celui-ci seraient dûment reportées dans le procès-verbal de la session.

Résumé de la présidence – Initiative de riposte à la crise

Avant toute chose, je tiens à rappeler que je souscris à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU à la cessation des hostilités en Ukraine. Je l'ai déjà dit, le FIDA est extrêmement préoccupé par les répercussions mondiales de la guerre, qui vient s'ajouter à d'autres chocs comme les changements climatiques et la COVID-19.

Le point intitulé « Répercussions, du point de vue de la sécurité alimentaire et des communautés rurales, de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine » a été ajouté à l'ordre du jour à la demande de 14 États membres. Deux États membres se sont dits préoccupés par la formulation de l'intitulé. Le Conseil a été interrogé sur la possibilité d'inviter la Fédération de Russie à exposer ses vues dans le cadre de ses travaux, idée qui a suscité des objections. Comme tout autre État membre du FIDA, la Russie a toutefois participé comme observateur sans droit de parole.

Il a été demandé au Conseil d'émettre un avis à l'appui du dispositif correspondant à l'Initiative de riposte à la crise et des efforts de mobilisation des ressources du Fonds. Je constate avec plaisir que, au cours des délibérations, tous les membres ont vivement applaudi à la fois l'Initiative et la vitesse de réaction du Fonds.

Les observations formulées par les membres du Conseil ont été notées et seront reportées dans le procès-verbal de la session. L'importance de la contribution du FIDA aux initiatives en cours de conception dans la communauté internationale à l'appui de la résilience des petits exploitants agricoles, par exemple l'initiative Food and Agriculture Resilience Mission (FARM) ou bien l'alliance mondiale pour la sécurité alimentaire, approuvée par le G7, a été relevée. Je tiens à vous assurer, au nom de la direction du Fonds, que nous partageons le sentiment d'urgence exprimé par les États membres sur cette crise alimentaire mondiale et que nous continuerons de travailler avec nos partenaires de développement, avec les membres du Groupe mondial d'intervention des Nations Unies en cas de crise alimentaire, énergétique et financière et avec les autres organismes ayant leur siège à Rome pour apporter autant que faire se peut notre contribution.

Dans son immense majorité, le Conseil a clairement condamné l'agression non provoquée, illicite et sans fondement de l'Ukraine par la Russie et demandé la cessation immédiate des hostilités. Nous notons également que, dans son immense majorité, le Conseil a affirmé que l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie était source de graves menaces, qu'elle avait déjà eu des répercussions graves sur la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement rural dans les pays partenaires du FIDA, et qu'elle faisait ainsi naître de nouveaux obstacles à la réalisation des objectifs du Fonds et à l'exécution de ses fonctions. Plusieurs autres membres ont mis en garde contre la politisation du développement et appelé le FIDA à se recentrer sur son importante mission, à savoir l'appui aux personnes pauvres en milieu rural les plus durement touchées par la recrudescence de la crise alimentaire dans le monde entier.

Le Conseil, dans son immense majorité, a renvoyé aux résolutions ES-11/1 et ES-11/2 de l'Assemblée générale sur l'agression contre l'Ukraine, dans lesquelles celle-ci a demandé la cessation des opérations militaires, telles qu'adoptées à la majorité avec l'appui de 141 pays, et à la décision adoptée par le Conseil de la FAO le 8 avril 2022 à sa 169e session, dans laquelle celui-ci a réclamé la protection des civils et des droits humains et l'accès humanitaire en Ukraine. Quelques-uns ont noté que les résolutions n'avaient pas pleinement fait l'objet d'un consensus et un membre a proposé de supprimer toute référence à ces résolutions. Le rôle clef du FIDA en sa qualité d'organisme spécialisé des Nations Unies s'inscrit dans la droite ligne des résolutions et des décisions des organes de l'ONU et de l'Assemblée générale.

Avec votre appui constant, y compris pour ce qui est de l'Initiative de riposte à la crise du FIDA, je suis certain que le Fonds aura les moyens d'une rapide montée en puissance de ses interventions contre les inquiétantes répercussions de cette guerre

sur les marchés mondiaux des denrées alimentaires, des engrais et de l'énergie et contre la fragilité actuelle des systèmes alimentaires mondiaux. Je remercie le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas de sa contribution de 10 millions d'EUR, et demande aux autres États membres de suivre son exemple.

Point 5 de l'ordre du jour – Évaluation

a) Synthèse d'évaluations sur la performance des pouvoirs publics dans le cadre des opérations appuyées par le FIDA

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a passé en revue la Synthèse d'évaluations sur la performance des pouvoirs publics dans le cadre des opérations appuyées par le FIDA ainsi que la réponse de la direction s'y rapportant, telles qu'elles figurent respectivement dans le document [EB 2022/135/R.38](#) et dans son [additif](#).
49. Les membres ont accueilli favorablement la synthèse d'évaluations et ont félicité IOE pour la qualité du document, qui apporte un précieux éclairage permettant de mieux comprendre les facteurs d'influence de la performance des pouvoirs publics dans différentes situations. La dégradation de la performance des pouvoirs publics au cours de la période analysée a suscité des inquiétudes, tout comme les performances des ministères de l'agriculture, qui sont chroniquement inférieures aux résultats escomptés.
 50. La performance et la participation des pouvoirs publics sont essentielles pour obtenir des résultats, avoir un impact et assurer la viabilité à long terme, car les pouvoirs publics sont, en fin de compte, les principaux acteurs permettant d'assurer l'efficacité des activités de développement du FIDA. L'importance de bien comprendre le contexte local et l'économie politique, de favoriser les relations à long terme et de promouvoir la flexibilité et la gestion adaptative a été soulignée. Bien que ces performances soient susceptibles d'être relevées par une présence renforcée dans les pays, la décentralisation ne doit pas être considérée comme une panacée. Des ressources sont nécessaires pour garantir la participation des pouvoirs publics dans des domaines intangibles tels que le renforcement des institutions et la concertation sur les politiques, lesquels sont également essentiels pour renforcer l'impact, accroître l'efficacité des activités de développement et améliorer la durabilité du résultat.
 51. L'évaluation de la performance des pouvoirs publics est une tâche délicate, et certains membres ont appelé à faire preuve de souplesse et à choisir des indicateurs tenant compte des diverses obligations et responsabilités des différents organismes publics. Certains membres du Conseil d'administration ont également fait observer que, dans l'ensemble, et contrairement à ce que l'on pouvait escompter, les résultats obtenus par les pouvoirs publics des pays présentant des situations de fragilité ne semblent pas moins satisfaisants. La direction a été priée d'examiner la possibilité de basculer vers d'autres partenaires d'exécution que les autorités publiques locales.
 52. Les membres ont invité la direction à tenir compte des enseignements et des conclusions tirés du rapport afin d'appuyer et de renforcer la performance des pouvoirs publics. Certains membres ont fait valoir qu'il serait utile, afin de mettre en commun les enseignements tirés et de trouver des solutions, de procéder à un examen approfondi de ces thématiques à l'occasion des Journées de réflexion du Conseil d'administration et, éventuellement, lors de séminaires nationaux.

Point 6 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles

b) Rapport sur les stratégies de pays, les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les opérations non souveraines dans le secteur privé examinées lors de la consultation du Conseil d'administration

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris acte des conclusions de la consultation sur les propositions de projets et de programmes et sur les opérations non souveraines présentées pour approbation à la session. En outre, le Conseil d'administration a pris note des évaluations des stratégies et des programmes de pays, ainsi que des programmes d'options stratégiques pour les pays soumis pour examen.

Point 7 de l'ordre du jour – Questions financières**a) Propositions d'opérations de placement privé du FIDA****Résultat des délibérations:**

Ayant examiné les propositions figurant dans le document EB 2022/135/R.10, le Conseil d'administration a approuvé:

- les six investisseurs proposés;
- les propositions d'opérations de placement privé correspondantes, telles que décrites dans le tableau 1 et exposées plus en détail dans le document EB 2022/135/R.10.

53. Le Conseil d'administration s'est réuni en séance à huis clos le 25 avril 2022 pour examiner les propositions d'opérations de placement privé du FIDA.
54. Les membres ont félicité la direction pour les progrès rapides accomplis vers la concrétisation de ces mesures et ont dit attendre avec intérêt la première transaction du FIDA, qui devrait avoir lieu à brève échéance.
55. Des précisions ont été apportées en ce qui concerne le processus de vérification préalable, l'adéquation entre les priorités des investisseurs et la mission du FIDA, la place prioritaire accordée aux objectifs de développement durable et les stratégies de retrait mises en place.

b) Participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés**i) Examen de la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et des approches envisageables****ii) Participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés: dossiers de pays****Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a pris note des informations contenues dans le document [EB 2022/135/R.11](#) sur l'examen de la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et des approches envisageables.
- Le Conseil d'administration a en outre approuvé:
 - i) la contribution du FIDA à l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTÉ pour la République du Soudan, à hauteur de 72,4 millions de DTS en valeur nominale ou de 65,3 millions de DTS en valeur actuelle nette, comme énoncé dans le document [EB 2022/135/R.12](#), en précisant que, comme indiqué au paragraphe 22 de ce document, aucun allègement provisoire de la dette ne serait consenti pour le moment;

ii) la contribution du FIDA à l'allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTTE pour la République fédérale de Somalie, à hauteur de 13,8 millions de DTS en valeur nominale ou de 12,6 millions de DTS en valeur actuelle nette, comme indiqué dans le document [EB 2022/135/R.12](#).

56. Le Conseil d'administration a examiné les deux points subsidiaires présentés au titre de ce point de l'ordre du jour, à savoir: i) l'Examen de la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et des approches envisageables; ii) les dossiers de la République fédérale de Somalie et de la République du Soudan.
57. Le président du Comité d'audit a récapitulé devant le Conseil d'administration les conclusions de l'examen de ces questions par le Comité d'audit lors de sa réunion du 24 mars 2022.
58. Les représentants du Conseil d'administration ont accueilli avec satisfaction les documents et ont félicité la direction pour l'analyse approfondie qu'elle a présentée, qui décrit clairement les risques connexes et les incidences financières découlant de la participation du FIDA à l'Initiative PPTTE.
59. Les membres ont confirmé leur appui en faveur de la participation du FIDA à l'Initiative PPTTE et ont pris acte de l'impact des opérations du FIDA sur les populations des pays fortement surendettés. Parallèlement, la détérioration rapide de la situation et la dégradation du profil de la dette de nombreux pays en développement pourraient avoir de lourdes conséquences sur la viabilité financière et la capacité de décaissement du Fonds. Les membres se sont félicités de ce que la direction ait étudié d'autres solutions de financement pour les allègements de dette à venir au titre de l'Initiative PPTTE, même si certains représentants ont réaffirmé qu'ils préféreraient que les demandes de fonds correspondantes relèvent de la reconstitution des ressources de base, et non d'une recherche de financements à part. Le Conseil d'administration a encouragé la direction à préparer des propositions qui seraient soumises pour examen dans le cadre des prochaines réunions de la Consultation sur FIDA13.
60. Plusieurs membres du Conseil d'administration ont souligné qu'il y avait eu une évolution du contexte depuis que les autres institutions financières internationales avaient approuvé le point de décision pour le Soudan, et ils ont exprimé leur inquiétude quant à la situation politique actuelle dans le pays, notant que l'amélioration significative de celle-ci constituait une condition préalable au rétablissement de l'assistance économique et de l'allègement de la dette auprès des organismes internationaux. Le Conseil d'administration a appuyé la proposition de validation, par la direction, du franchissement du point de décision par le Soudan, sans accorder d'allègement provisoire de la dette. Dans ces conditions, le FIDA maintiendrait sa participation à l'Initiative PPTTE, tout en préservant sa note de crédit, son statut de créancier privilégié et sa viabilité financière. Plusieurs membres du Conseil d'administration ont précisé que cette approbation ne saurait être interprétée comme une reconnaissance de la légitimité du gouvernement de fait du Soudan.
61. La représentante de la France, souscrivant à la proposition énoncée ci-dessus, a demandé que soit enregistrée dans le procès-verbal la position de son pays, qui « considère que cette décision équivaut uniquement à une reconnaissance, par le FIDA, du fait que le Soudan a franchi le point de décision en 2021, ainsi que des décisions du FMI et de la Banque mondiale, et que ces décisions ne modifient en aucune façon l'appréciation par la France de la situation politique qui prévaut au Soudan, qui demeure inchangée ».
62. La représentante des États-Unis d'Amérique, tout en rappelant l'appui sans réserve de son pays envers le FIDA et sa mission, qui consiste à soutenir les populations rurales et les pays en développement, a indiqué que son pays ne pouvait pas se rallier au consensus et approuver la logique d'action proposée pour le Soudan.

63. En avalisant le soutien apporté par le FIDA à l'allégement consenti au titre de l'Initiative PPTTE pour la Somalie, le Conseil d'administration a souligné la nécessité d'apurer ses arriérés de prêts, qui s'élèvent à 6 millions d'USD. La généreuse contribution récemment reçue de la Belgique a été saluée et un appel général a été lancé pour inviter les autres donateurs à entrer en jeu de manière à couvrir le solde de ces arriérés. Tant que cette situation n'aura pas été réglée, le FIDA ne sera pas en mesure de s'engager auprès de la Somalie, autrement qu'au moyen de la mobilisation de financements supplémentaires.

Point 8 de l'ordre du jour – Gouvernance

a) Sélection de la présidence externe de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé la sélection directe de M. Kyle Peters en tant que président externe de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA. Le Conseil d'administration a également approuvé les critères de sélection, auxquels M. Peters satisfait, ainsi que la fonction de la présidence, exposés dans le document [EB 2022/135/R.13](#).
- Aux fins des processus de sélection ultérieurs, un appel à manifestation d'intérêt devrait être lancé, dans le cadre duquel il conviendra de prendre en considération les questions tenant à l'équilibre géographique, des genres et de la diversité des profils.

Clôture de la session

64. Le président a remercié le Conseil d'administration pour cette session fructueuse, en faisant observer que les représentants n'avaient eu de cesse de faire des remarques constructives dans la perspective de parvenir à un consensus et de soutenir la direction dans son travail.
65. Le président a rappelé l'importance du débat stratégique et des précieuses interventions des membres, et a souligné les liens étroits entre l'orientation stratégique globale du FIDA, le budget et le bien-être du personnel.
66. L'importance de poursuivre ce dialogue dans le cadre des prochaines réunions de la Consultation sur FIDA13 a été soulignée, afin d'asseoir fermement le FIDA sur la trajectoire souhaitée en vue de doubler l'impact du Fonds.
67. Le président a remercié le Brésil d'avoir annoncé une contribution à FIDA12 à hauteur de 6 millions d'USD.
68. Le discours de clôture du président du Conseil d'administration est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2022/135/INF.9](#).

Vote par correspondance concernant les points soumis pour approbation à la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration

Point de l'ordre du jour	Libellé	Cote du document	Suffrages exprimés	% des suffrages*	Nombre de voix pour	% de voix pour**	Nombre de voix contre	% de voix contre**	Nombre d'abstentions
4 d) i)	Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement	EB 2022/135/R.5	6 283,511	100	6 283,511	100	-	-	-
4 d) ii)	Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé	EB 2022/135/R.6/Rev.1	Le point en question a été retiré de la procédure de vote par correspondance, à la demande des États membres, et sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration à une date ultérieure.						
6 a)	Délégation au Président du FIDA du pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets	EB 2022/135/R.7	6 283,511	100	6 283,511	100	-	-	-
6 c)	Opérations non souveraines dans le secteur privé: Crédit aux fins de l'éducation en zone rurale – Institution financière de développement (CRECER IFD): promotion du développement rural par la microfinance dans l'État plurinational de Bolivie	EB 2022/135/R.9 + Add.1	6 283,511	100	6 283,511	100	-	-	-
13 a) i) a)	Bangladesh: Projet d'aménagement hydraulique à petite échelle, à des fins de résilience aux changements climatiques et aux catastrophes	EB 2022/135/R.24 + Sup.1	6 283,511	100	6 283,511	100	-	-	-
13 a) i) b)	Pakistan: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab – Financement additionnel	EB 2022/135/R.25 + Corr.1 + Corr.2	5 731,963	91,2	5 731,963	100	-	-	-
14 a)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021	EB 2022/135/R.26 + EB 2022/135/INF.3	6 283,511	100	6 283,511	100	-	-	-

15 a)	Accord-cadre de cofinancement entre le FIDA et la Cassa Depositi e Prestiti	EB 2022/135/R.27	6 283,511	100	6 283,511	100	-	-	-
15 b)	Mémorandum d'accord entre la Bill and Melinda Gates Foundation, McKinsey & Company Inc. Kenya, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le FIDA	EB 2022/135/R.28	5 626,848	89,5	5 626,848	100	-	-	105,115

* Le nombre indique le pourcentage de suffrages exprimés sur le total des voix (6 283,511) dont disposent les membres du Conseil d'administration. Pour que le vote par correspondance soit valable, au moins les deux tiers (4 189,008) du nombre total des voix doivent avoir été reçus.

** Les chiffres indiqués correspondent au pourcentage de votes pour et de votes contre par rapport au total des suffrages exprimés. Les voix pour doivent atteindre une majorité des trois cinquièmes, à condition que cette majorité représente plus de la moitié (3 141,756) du nombre total des voix dont disposent les membres du Conseil d'administration.

Décisions concernant les points soumis pour approbation par vote par correspondance à la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration¹

5. Questions institutionnelles

e) Politiques et stratégies

i) Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement [A]

Le Conseil d'administration a examiné le document paru sous la cote EB 2022/135/R.5 et approuvé le projet de stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement pour la période 2022-2027.

7. Questions opérationnelles

a) Délégation au Président du FIDA du pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets [A]

Le Conseil d'administration a examiné le document paru sous la cote EB 2022/135/R.7, en tenant compte des modalités présentées respectivement dans les documents EB 2018/125/R.37/Rev.1 et EB 2018/125/R.38, et délégué de manière permanente au Président du FIDA le pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique du FIDA relative à la restructuration des projets et aux instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets, comme l'indique de façon plus détaillée le paragraphe 9.

d) Opérations non souveraines dans le secteur privé: Crédit aux fins de l'éducation en zone rurale – Institution financière de développement (CRECER IFD): promotion du développement rural par la microfinance dans l'État plurinational de Bolivie [A]

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/135/R.9 et son additif, et approuvé l'octroi d'un prêt de second rang à CRECER IFD, destiné exclusivement à l'accroissement de son portefeuille de produits de microfinance inclusifs, d'un montant de cinq millions de dollars des États-Unis (5 000 000 USD), selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent document.

13. Questions opérationnelles

a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]

i) Asie et Pacifique

a. Bangladesh: Projet d'aménagement hydraulique à petite échelle, à des fins de résilience aux changements climatiques et aux catastrophes

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/135/R.24 et l'accord de financement négocié, et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

¹ La communication correspondante (EB 2022/135/VBC/Rev.1) publiée par le Bureau du Secrétaire le 27 avril 2022 est accessible via les liens suivants: [\[arabe\]](#) [\[anglais\]](#) [\[français\]](#) [\[espagnol\]](#).

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire du Bangladesh un prêt à des conditions mixtes d'un montant de quarante-deux millions neuf cent quatre-vingt mille dollars des États-Unis (42 980 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

b. Pakistan: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab – Financement additionnel

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/135/R.25 et ses rectificatifs, et approuvé le financement additionnel en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République islamique du Pakistan un prêt à des conditions mixtes d'un montant de cinquante millions de dollars des États-Unis (50 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

14. Questions financières

a) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021 [A]

Le Conseil d'administration a examiné les documents EB 2022/135/R.26 et EB 2022/135/INF.3, et approuvé la décision suivante:

« En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021 ainsi que le rapport du commissaire aux comptes y relatif, assortis de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarante-sixième session, en février 2023. En application de l'article XIII du Règlement financier et compte tenu de la situation financière et des résultats au 31 décembre 2021, il n'est pas recommandé d'effectuer un transfert à la Réserve générale. »

15. Questions diverses

a) Accord-cadre de cofinancement entre le FIDA et la Cassa Depositi e Prestiti [A]

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/135/R.27 et, conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, autorisé le Président à conclure et à signer un accord-cadre de cofinancement entre le FIDA et la Cassa Depositi e Prestiti S.p.A., selon les modalités décrites dans le document mentionné ci-dessus.

b) Mémoire d'accord entre la Bill and Melinda Gates Foundation, McKinsey & Company Inc. Kenya, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le FIDA [A]

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/135/R.28 et, conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, autorisé le Président à conclure et à signer un mémoire d'accord entre le FIDA, la Bill and Melinda Gates Foundation, McKinsey & Company Inc. Kenya et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, selon les modalités décrites dans le document mentionné ci-dessus.

Liste des documents soumis avant la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration

<i>Numéro du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
Points pour examen en session		
EB 2022/135/R.1/Rev.2 + Add.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2022/135/R.2	3	Le rôle du FIDA dans le financement du développement: une vision à moyen et long terme
EB 2022/135/R.3	4 a)	Informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination
EB 2022/135/R.4/Rev.1	4 b)	Perspectives budgétaires à moyen terme pour 2023-2025
2022-04-22 ²	4 e)	Déclaration de l'Association du personnel du FIDA
EB 2022/135/R.39 ² + C.R.P.1 + Chair's summary ²	4 f)	Protection des moyens d'existence et de la résilience en zone rurale – Riposte du FIDA aux répercussions de la guerre en Ukraine: Initiative de riposte à la crise
EB 2022/135/R.38 + Add.1	5 a)	Synthèse d'évaluations sur la performance des pouvoirs publics dans le cadre des opérations appuyées par le FIDA
EB 2022/135/R.8	6 b)	Résumé des propositions de projets et programmes examinées par le Conseil d'administration lors de la consultation tenue le 13 avril 2022
EB 2022/135/R.10	7 a)	Propositions d'opérations de placement privé du FIDA
EB 2022/135/R.11	7 b) i)	Examen de la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
EB 2022/135/R.12	7 b) ii)	Participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés renforcée: Propositions concernant la République du Soudan et la République fédérale de Somalie
EB 2022/135/R.13	8 a)	Sélection de la présidence externe de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA
Points pour commentaires en ligne		
EB 2022/135/R.14	9 a)	Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
EB 2022/135/R.15	10 a) i)	République du Burundi: Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2022/135/R.16 + Add.1 ²	10 a) ii)	Royaume d'Eswatini: Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2022/135/R.17 + Add.1	11 a)	Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte générale du FIDA à la COVID-19
EB 2022/135/R.18 + Add.1	11 b) i) a)	République du Burundi: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2022/135/R.19 + Add.1 + Add.2 ²	11 b) i) b)	Royaume d'Eswatini: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2022/135/R.20	11 b) i) c)	République-Unie de Tanzanie: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2022/135/R.21	12 a)	Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion: Rapport annuel
EB 2022/135/R.22	12 b)	Rapport de situation sur la mise en œuvre de la Politique sur les dons ordinaires du FIDA
EB 2022/135/R.23	12 c)	Rapport de situation sur le Cadre de partenariat du FIDA

² Document disponible en anglais seulement.

Points pour décision par vote par correspondance		
EB 2022/135/R.5	4 d) i)	Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement pour la période 2022-2027
EB 2022/135/R.6/Rev.1	4 d) ii)	Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (2022)
EB 2022/135/R.7	6 a)	Délégation permanente au Président du FIDA du pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et aux instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets
EB 2022/135/R.9 + Add.1	6 c)	Proposition d'investissement: CRECER IFD – La microfinance au service du développement rural dans l'État plurinational de Bolivie
EB 2022/135/R.24 + Sup.1 ³	13 a) i) a)	République populaire du Bangladesh: Projet d'aménagement hydraulique à petite échelle, à des fins de résilience aux changements climatiques et aux catastrophes
EB 2022/135/R.25 + Corr.1 + Corr.2	13 a) i) b)	République islamique du Pakistan: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab – financement additionnel
EB 2022/135/R.26 + INF.3	14 a)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021
EB 2022/135/R.27	15 a)	Accord-cadre de cofinancement entre le FIDA et la Cassa Depositiva e Prestiti S.p.A.
EB 2022/135/R.28	15 b)	Mémoire d'accord entre la Bill and Melinda Gates Foundation, McKinsey & Company Inc. Kenya, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le Fonds international de développement agricole
Autres documents soumis pour information [1]/sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé		
D'autres documents soumis pour information, ainsi que les informations communiquées sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, ont été mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres .		

³ Document disponible en anglais seulement.

Délégations à la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

قائمة الوفود في الدورة الخامسة والثلاثين بعد المائة للمجلس التنفيذي

**Delegations at the 135th session
of the Executive Board**

**Délégations à la cent trente-cinquième session
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 135.º período de sesiones
de la Junta Ejecutiva**

Conseil d'administration – Cent trente-cinquième session
25-27 avril 2022

MEMBERS / ALTERNATES**ALGERIA**

Ali TERRAK
Chef de l'Inspection Générale
des finances
Ministère des finances de
la République algérienne
démocratique et populaire
Alger

Lamia BEN REDOUANE
Conseillère
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies à Rome
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Carlos Bernardo CHERNIAK
Embajador
Representante Permanente
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

Carolina HERNÁNDEZ
Secretario
Representante Permanente Alterna
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

AUSTRIA

Veronika BAUMGARTNER-PUTZ
Senior Advisor
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
of the Republic of Austria
Vienna

Günther SCHÖNLEITNER
Senior Advisor
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
of the Republic of Austria
Vienna

BELGIUM

Virginie KNECHT
Attaché
Représentation permanente de la Belgique
auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies à Rome
Rome

BRAZIL

Eduardo ROLIM
General Coordinator of Relations
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Economy
of the Federative Republic of Brazil
Brasilia

Fábio Meira de OLIVEIRA DIAS
Alternate Permanent Representative
of Brazil to FAO, WFP and IFAD
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

CANADA

Elissa GOLBERG
Ambassador
Permanent Representative of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Gloria WISEMAN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
in Rome
Rome

Alexandra RICARD-GUAY
Senior Program Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

Anatoliy SHATKOVSKYY
Senior Analyst
Agriculture and Food Systems Division
Global Issues and Development Branch
Global Affairs Canada
Ottawa

Hong-Won YU
Director
Agriculture and Food Systems Division
Global Issues and Development Branch
Global Affairs Canada
Ottawa

Flora MAK
Senior Policy Advisor
Agriculture and Food Systems Division
Global Issues and Development Branch
Ottawa

CHINA

LI Hongxia
Deputy Director-General
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Beijing

MEI Hongyong
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic
of China to IFAD
Rome

HAN Dongmei
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

LYU Yi
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

YU Xiangsheng
Officer in charge of IFAD
Ministry of Finance of the
People's Republic of China
Beijing

CÔTE D'IVOIRE

Seydou CISSÉ
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République de Côte d'Ivoire
auprès de la FAO, du FIDA
et du PAM
Rome

DENMARK

Jette MICHELSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Louise Vesterborg ANDERSEN
Intern
The Royal Danish Embassy
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Mario ARVELO
Embajador
Representante Permanente de la
República Dominicana ante
el FIDA
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Altern
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Patricia RODRÍGUEZ
Consejera
Representante Permanente Altern
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Larissa Caridad VELOZ SANTANA
Ministra Consejera
Representante Permanente Altern
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Berioska MORRISON
Ministra Consejera
Representante Permanente Altern
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Diana INFANTE QUIÑONES
Consejera
Representante Permanente Altern
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Julia VICIOSO VARELAS
Ministra Consejera
Representante Permanente Altern
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Moirá VARGAS
Consejera
Representación Permanente de la
República Dominicana ante los
Organismos de las Naciones Unidas
en Roma
Roma

EGYPT

Mohammed BORHAN
First Secretary
Alternate Permanent Representative
Embassy of the Arab
Republic of Egypt
Rome

FRANCE

Céline JURGENSEN
Ambassadrice
Représentante permanente
de la République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Alain BEAUVILLARD
Chef du bureau Financement
multilatéral du développement et
du climat (MULTIFIN3)
Direction générale du Trésor du
Ministère de l'économie, des finances
et de la relance
Paris

Laura TORREBRUNO
Conseillère économique
Ambassade de France
Rome

Arjoun RAJ
Adjoint au chef de bureau
Financement multilatéral du
développement et du climat
Direction générale du Trésor
Ministère de l'économie et des finances
de la République française
Paris

Sylvain FOURNEL
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française auprès
de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Thomas SAUVAGEOT
Chargé de mission
PAM/FIDA
Rome

GERMANY

Ronald MEYER
Minister
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations in Rome
Rome

INDIA

Neena MALHOTRA
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of India to IFAD
Rome

Manisha SINHA
Joint Secretary (OMI)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance of
the Republic of India
New Delhi

INDONESIA

Ade CANDRADIJAYA
Director
Bureau of International Cooperation
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Caka Alverdi AWAL
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Seta RUKMALASARI
Coordinator for Multilateral Cooperation
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Wisnu Lombar DWINANTO
Coordinator
Ministry of Foreign Affairs
of the Republic of Indonesia
Jakarta

Ida Ayu RATIH
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Purna Cita NUGRAHA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Evan PUJONGGO
Sub-Coordinator
Directorate of Development, Economic
and Environmental Affairs
Ministry of Foreign Affairs of
the Republic of Indonesia
Jakarta

IRELAND

Michelle WINTHROP
Director, Policy Unit
Development Cooperation and
Africa Division
Department of Foreign Affairs
Dublin

Niall CREMEN
Development Specialist
Development Cooperation Division (Irish
Aid)
Department of Foreign Affairs
Dublin

ITALY

Gian Paolo RUGGIERO
Director
International Financial Relations
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

Stefania COSTANZA
First Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Alessandra MOSCHITTA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Francesca Lombardo
Officer
Multilateral Development Banks and Funds
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

Giacomo COSMI
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

JAPAN

KURAYA Yoshihiro
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies in Rome
Rome

SHIBUYA Yutaka
First Secretary
Alternate Permanent Representative-
designate
of Japan to IFAD
Rome

KUWAIT

Khaled ALKHALED
Deputy Director of Operations
for International Organizations
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MEXICO

Miguel Jorge GARCÍA WINDER
Embajador
Representante Permanente
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Sandra Paola RAMÍREZ VALENZUELA
Primera Secretaria
Asuntos Multilaterales (FIDA)
Representante Permanente Alterna
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Eric HILBERINK
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture in Rome
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

NORWAY

Bjørg SKOTNES
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Emily Ryen GLOINSON
Advisor
Permanent Mission of Norway to the
UN Organisations in Rome
Royal Norwegian Embassy
Rome

PAKISTAN

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

Shoaib Sarwar SANDHU
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

REPUBLIC OF KOREA

KIM Hyungsik
First Secretary (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

SAUDI ARABIA

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Alfonso María DASTIS QUECEDO
Embajador
Representante Permanente de España
ante los Organismos de las
Naciones Unidas en Roma
Roma

Moisés MORERA MARTÍN
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

Mario ENCINAS RODEA
Colaborador
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Petter NILSSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Lucas LINDFORS
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

Viktoria GALYAS
Intern
Embassy of Sweden
Rome

Johanna NUDER
Desk Officer
Global Agenda Department
Ministry of Foreign Affairs
of Sweden
Stockholm

SWITZERLAND

Tim KRÄNZLEIN
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Patrik OLSSON
Chargé de programme
Division Programme global
sécurité alimentaire
Direction du développement et
de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires
étrangères de la Confédération suisse
Berne

Anna CITTERIO
Stagiaire académique
Représentation permanente de la
Confédération suisse auprès de
la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations
Department
Ministry of Finance of the
United Arab Emirates
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

UNITED STATES

Abigail DEMOPULOS
Director
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Marcelo NORSWORTHY
International Economist
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Haifa Aissami MADAH
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

Luis Alberto PÉREZ GONZÁLEZ
Vicepresidente
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Jose Angel BUCARELLO GUZMAN
Representante Permanente Adjunto de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Porfirio PESTANA DE BARROS
Ministro Consejero
Representante Permanente Alternativo de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

Cote du document:	<u>EB 2022/135/R.1/Rev.3</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>26 avril 2022</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Investir dans les populations rurales

Ordre du jour

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-cinquième session
Rome, 25-27 avril 2022

Ordre du jour de la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration – Session hybride

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. En réponse à la demande formulée par plusieurs représentantes ou représentants, qui souhaitaient la reprise des réunions des organes directeurs en présentiel, la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration se tiendra dans un format hybride. Une seule représentante ou un seul représentant de chaque Membre et Membre suppléant du Conseil d'administration sera invité à participer en personne ou à suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom. La session du Conseil d'administration se tiendra donc à la fois sur Zoom et au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, du lundi 25 au mercredi 27 avril, de 12 h 30 à 17 h 30. Toutes les mesures voulues de prévention de la COVID-19 seront appliquées.
2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés et associés à un code couleur comme suit:
 - I. Points pour examen en séance
 - II. Points pour commentaires en ligne
 - III. Points pour approbation par vote par correspondance
 - IV. Points mis en ligne pour information
3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:
[A] = pour approbation; [E] = pour examen; [I] = pour information
Points présentés pour approbation par vote par correspondance (section III)
4. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points énumérés à la section III par vote par correspondance. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en session si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.
Points présentés pour information (section IV)
5. Les documents soumis pour information ne pourront être examinés en session que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.
Calendrier des travaux de la session
6. Les numéros des points de l'ordre du jour ne correspondent pas nécessairement à l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.
7. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en session.

Ordre du jour

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2022/135/R.1/Rev.2 + Add.1/Rev.2) [A]

3. Débat stratégique avec le Président du FIDA (EB 2022/135/R.2) [E]

4. Questions institutionnelles

- a) Action du FIDA contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination (EB 2022/135/R.3) [E]
- b) Budget et orientations stratégiques à moyen terme (2023-2025) (EB 2022/135/R.4/Rev.1) [E]
- c) Présentation orale faite par le Bureau de la déontologie et de la Section des enquêtes, relevant du Bureau de l'audit et de la surveillance [E]
- e) Déclaration de l'Association du personnel du FIDA [I]
- f) Répercussions, du point de vue de la sécurité alimentaire et des communautés rurales, de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine (EB 2022/135/R.39 + C.R.P.1 + Résumé de la présidence – Initiative de riposte à la crise) [E]

5. Évaluation [E]

- a) Synthèse d'évaluations sur la performance des pouvoirs publics dans le cadre des opérations appuyées par le FIDA (EB 2022/135/R.38 + Add.1)

6. Questions opérationnelles

- b) Rapport sur les stratégies de pays, les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les opérations non souveraines dans le secteur privé examinées lors de la consultation du Conseil d'administration (EB 2022/135/R.8) [E]

7. Questions financières

- a) Propositions d'opérations de placement privé du FIDA (EB 2022/135/R.10) **(séance à huis clos)** [A]
- b) Participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
 - i) Examen de la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et des approches envisageables (EB 2022/135/R.11) [E]
 - ii) Participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés: dossiers de pays (EB 2022/135/R.12) [A]

8. Gouvernance

- a) Sélection de la présidence externe de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2022/135/R.13) [A]

Questions diverses

II. Points pour examen en ligne

Les représentantes et représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 22 avril 2022. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

9. Questions institutionnelles [E]

- a) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles: plan d'action pour la période 2022-2023 (EB 2022/135/R.14)

10. Évaluation [E]

- a) Évaluations des stratégies et programmes de pays
 - i) Burundi (EB 2022/135/R.15)
 - ii) Eswatini (EB 2022/135/R.16 + Add.1)

11. Questions opérationnelles [E]

- a) Rapport de situation sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte opérationnelle générale du FIDA à la COVID-19 (EB 2022/135/R.17 + Add.1)
- b) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)
 - i) Afrique orientale et australe
 - a) Burundi (EB 2022/135/R.18 + Add.1)
 - b) Eswatini (EB 2022/135/R.19 + Add.1 + Add.2)
 - c) République-Unie de Tanzanie (EB 2022/135/R.20)

12. Rapports de situation [E]

- a) Rapport sur la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion (EB 2022/135/R.21)
- b) Rapport de situation sur la mise en œuvre de la Politique du FIDA sur les dons ordinaires (EB 2022/135/R.22)
- c) Rapport de situation sur la mise en œuvre du Cadre de partenariat (EB 2022/135/R.23)

III. Points pour approbation par vote par correspondance

Si un représentant ou une représentante au Conseil d'administration en fait la demande, ces points peuvent être inscrits à l'ordre du jour afin d'être discutés en séance. Ces demandes doivent être transmises au Secrétariat (gb@ifad.org) au moins une semaine avant le début de la session du Conseil d'administration. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Les représentants au Conseil d'administration sont invités à exprimer, pour les Membres qu'ils représentent, un vote favorable, défavorable ou d'abstention concernant les recommandations formulées dans chaque proposition. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici au 13 mai 2022, à minuit (heure de Rome).

Les résultats de ce vote par correspondance seront communiqués au Conseil d'administration en temps opportun.

4. Questions institutionnelles

- d) Politiques et stratégies
 - i) Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement (EB 2022/135/R.5) **[A]**⁴
 - ii) Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (EB 2022/135/R.6) **[A]**⁴

6. Questions opérationnelles

- a) Délégation au Président du FIDA du pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets (EB 2022/135/R.7) **[A]**⁴
- c) Opérations non souveraines dans le secteur privé : Crédit aux fins de l'éducation en zone rurale – Institution financière de développement (CRECER IFD): promotion du développement rural par la microfinance dans l'État plurinational de Bolivie (EB 2022/135/R.9 + Add.1) **[A]**⁴

13. Questions opérationnelles

- a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**
 - i) Asie et Pacifique
 - a. Bangladesh: Projet d'aménagement hydraulique à petite échelle, à des fins de résilience aux changements climatiques et aux catastrophes (EB 2022/135/R.24 + Sup.1)
 - b. Pakistan: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab – Financement additionnel (EB 2022/135/R.25 + Corr.1 + Corr.2)

⁴ Point devant initialement faire l'objet d'un examen en séance, ensuite renvoyé pour vote par correspondance avec l'approbation du Conseil. Le point de l'ordre du jour et la cote restent inchangés.

14. Questions financières

- a) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021
(EB 2022/135/R.26 + EB 2022/135/INF.3) **[A]**

15. Questions diverses

- a) Accord-cadre de cofinancement entre le FIDA et la Cassa Depositi e Prestiti
(EB 2022/135/R.27) **[A]**
- b) Mémoire d'accord entre la Bill and Melinda Gates Foundation, McKinsey & Company Inc. Kenya, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le FIDA (EB 2022/135/R.28) **[A]**

IV. Points présentés pour information

16. Évaluation [I]

- a) Manuel de l'évaluation (EB 2022/135/R.29)

17. Rapports des organes subsidiaires [I]

- a) Procès-verbal de la cent seizième session du Comité de l'évaluation (EB 2022/135/R.30)
- b) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-quatrième réunion (EB 2022/135/R.31)

18. Questions financières [I]

- a) Rapport sur l'état de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2022/135/R.32)

V. Autres documents soumis pour information [I]/sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé

D'autres documents soumis pour information, notamment les informations communiquées sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront disponibles sur la [plateforme interactive réservée aux États membres](#).